

## La poursuite de la baisse des marchés financiers

Il nous semble que la correction des marchés financiers ne soit pas terminée. L'ajustement en cours est en ligne avec nos perspectives économiques et financières présentées le 18 octobre dernier.

La chute du prix des actions n'est que la manifestation de risques bien identifiés en cours de matérialisation. Le monde a changé. La réalité de l'état de l'économie mondiale se révèle alors que le contexte géopolitique devient plus anxiogène.

L'indépendance énergétique retrouvée, les conséquences sur le tissu économique et social de la crise financière associées à l'émergence d'une puissance exceptionnelle des multinationales, couplée à une augmentation de la dépendance vis-à-vis de la Chine et plus largement de l'extérieur dans des secteurs clés frappés par l'éclatement des chaînes d'approvisionnement et de production, ont modifié la conception du monde aux Etats-Unis.

La remise en cause du multilatéralisme et des règles de fonctionnement, et donc du pouvoir des organisations internationales, par l'administration américaine s'est accompagnée de mouvements de contestation de grande ampleur en Europe contre les élites. Dans certains pays, nous avons vu l'arrivée au pouvoir de partis qui n'existaient pas il y a dix ans.

Aujourd'hui, l'Amérique par la voix de son président va plus loin, avec l'annonce de la sortie du traité sur le nucléaire signé entre R. Reagan et M. Gorbatchev en 1987, traité qui avait mis fin à une guerre froide qui prévalait depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Dans le même temps, l'Italie dirigée par une coalition contre-nature de partis ne sortant pas de « l'establishment », refuse de céder aux injonctions de la Commission européenne portant sur le budget plus dépensier que ce qui était « autorisé » à l'Italie. Le gouvernement italien va même jusqu'à reconnaître qu'il ne respecte pas le pacte de stabilité renforcé, signé par son pays en octobre 2011.

Enfin, les évolutions récentes décrites ci-dessus s'inscrivent dans un retournement de la politique monétaire de la FED (Banque centrale américaine) en cours depuis plusieurs mois qui se traduit par une asphyxie lente des économies dépendantes du dollar. La FED contraint les autres banques centrales à suivre et sont elles aussi amenées à resserrer les conditions monétaires dans leur pays.

La BCE (Banque centrale européenne) encore très accommodante se prépare à l'être un peu moins dans les prochains mois, reprenant plus ou moins les étapes suivies par la FED depuis 2015. Or le monde est plus endetté que jamais : en 2008 l'endettement mondial s'élevait à 80.000 milliards de dollars, soit 196% du PIB mondial, le montant représente aujourd'hui plus de 115.000 milliards de dollars, soit 227% du PIB mondial.

Les marchés financiers après avoir bravement résisté pendant des mois ont cédé. Le monde économique incertain et la nouvelle donne géopolitique se traduisent par une absence de visibilité sur le futur des entreprises et des Etats souverains financés par les investisseurs sous forme de dette ou d'actions.

Nous attendions cette baisse. La survenue probable avait notamment été évoquée lors de notre édito de septembre quand les risques identifiés lors des mois précédents ont commencé à se matérialiser. Nous avons opéré une désensibilisation aux actions des mandats de gestion que nous ont confiés nos assureurs au mois de septembre. La résistance de ces portefeuilles a été renforcée par une diversification internationale importante, principalement aux Etats-Unis et au Japon.

Dans nos OPC, nous avons exploité les marges de manœuvre autorisées par les prospectus d'émission au même moment en renforçant le poids de la liquidité au détriment des actions mais aussi des obligations longues.

La présente baisse nous amène à revenir sur le marché mais avec prudence et parcimonie afin de profiter d'une respiration des marchés que nous attendons après la forte baisse observée ces derniers jours.

Cependant nous avons souvent rappelé l'importance du point d'entrée sur les marchés actions dans le cadre d'une gestion de long terme. Notre point d'entrée pour une intervention et un renforcement conséquent de nos expositions n'est pas encore atteint. Il se situe sur une baisse, depuis le début de l'année 2018, d'au moins 10% sur le CAC 40, 14% sur le MSCI Euru, et 3% sur le S&P 500.

Nous allons en profiter pour vérifier si des opportunités se présentent sur nos champions mondiaux et régionaux japonais.

Enfin le contexte actuel reste très défavorable aux émergents. Il est donc prématuré d'intervenir sur ces marchés.

Nous terminerons en rappelant que nos choix se porteront plus que jamais sur des entreprises montrant de réelles capacités à réinventer leur modèle de développement, soucieuses du respect de règles élémentaires en matière d'environnement, de conditions sociales et de gouvernance et pour l'instant avec une activité très centrée sur les pays les plus avancés, Amérique, Europe et Japon.

Ghislaine Bailly  
Présidente et directrice des gestions  
*Achévé de rédiger le 23/10/2018*

***Retrouvez l'ensemble de nos analyses sur notre site internet [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr)***

*Ce document est établi par Covéa Finance, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro 97-007, constituée sous forme de société par actions simplifiée au capital de 7 114 644 euros, immatriculée au RCS Paris sous le numéro B 407 625 607, ayant son siège social au 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 Paris.*

*Il contient des opinions et analyses conçues par Covéa Finance à partir de données chiffrées qu'elle considère comme fiables au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier ou boursier.*

*Ce document est produit à titre indicatif et ne peut être considéré comme une offre de vente ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un engagement de quelque nature que ce soit. Covéa Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document.*

*Toute reproduction ou diffusion de tout ou partie du présent document devra faire l'objet d'une autorisation préalable de Covéa Finance.*